

## COMPOSITION D'UN PRIX DE VENTE.

### 1.1 FIXATION DU PRIX VENTE.

---

QU'EST-CE QUE LE "JUSTE" PRIX DE VENTE ?

#### 1.1.1 Pour le client :

- C'est le prix acceptable à un moment donné.
- C'est le prix en accord avec l'idée qu'il s'en fait , c'est-à-dire ni trop haut (surestimation), ni trop bas (dévalorisation).
- C'est le meilleur rapport qualité/prix.

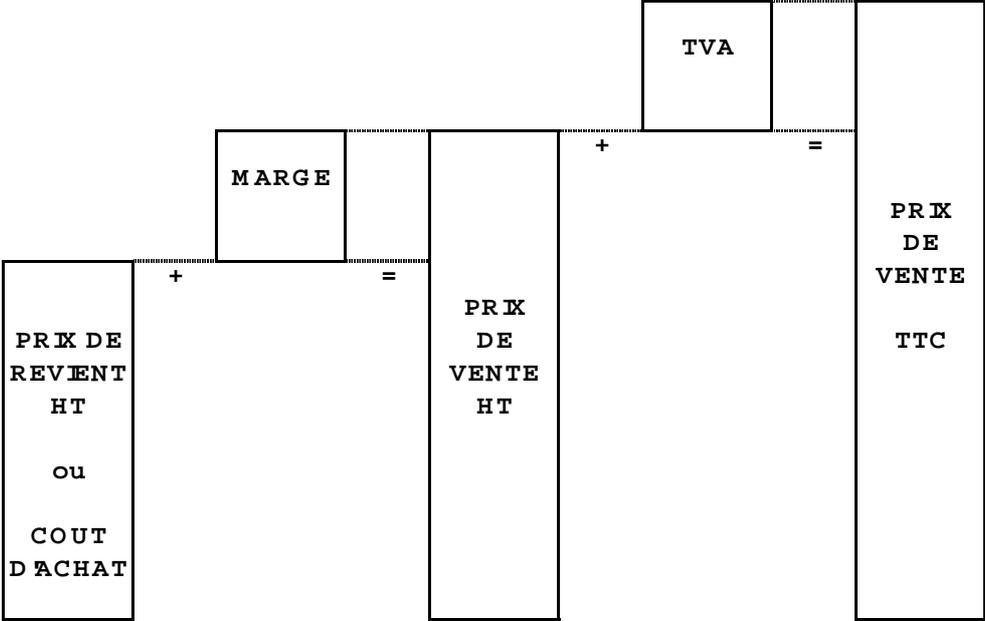
#### 1.1.2 Pour le magasin :

- La détermination du prix de vente est un acte fondamental qui s'inscrit dans le cadre de la définition de la **politique commerciale** du groupe, du magasin, du rayon.
- Le prix de vente dépend de la **concurrence**.
- Le prix de vente dépend du **marché**, c'est-à-dire de la loi de l'offre et de la demande (exemples : les produits diététiques, les céréales...).
- Le prix de vente dépend de la **législation** (exemple : loi du 1/1/82 qui règlemente la vente à perte).
- Le prix de vente dépend du **produit** lui-même (haut de gamme ou bas de gamme...).

**1.2 LES ELEMENTS CONSTITUTIFS DU PV TTC.**

---

(DANS UNE ENTREPRISE COMMERCIALE)



### 1.3 ANALYSE D'UNE FACTURE.

	<b>Raoul HUBERT</b> <b>Négociant</b> <b>Rue des Madières</b> <b>22360 LANGUEUX</b>				
	<b>DOIT :</b> <b>Monsieur LATHUILLERE</b> Rue TABAGA 22000 SAINT BRIEUC				
N° de facture chez le fournisseur.	Facture n° 4316 V				
Date de création de la facture.	Date : 5 mars 2000				
N° du client dans la comptabilité du fournisseur.	N° Client : 4112036				
	<b>REF</b>	<b>DESIGNATION</b>	<b>QTE</b>	<b>PU</b>	<b>MONTANT</b>
Marchandises vendues(Prix bruts)	053	Marchandise A	10	20,50	205,00
	055	Marchandise B	5	15,00	75,00
		TOTAL BRUT			280,00
Réductions commerciales sur facture : elles se calculent l'une après l'autre (en cascade).		Remise 10%			-28,00
		Remise 5%			-12,60
		NET COMMERCIAL			239,40
Port facturé au client :		Port			42,00
		TOTAL HORS TAXE			281,40
Réduction financière :		Escompte 1%			-2,81
Base de calcul de la TVA :		NET FINANCIER			278,59
Taxe à la valeur ajoutée :		TVA 19,6%			54,60
		NET à PAYER TTC			<b>333,19</b>
Mode et délai de règlement du client :	Règlement par chèque sous 10 jours				

Source : Les techniques comptables GEP